



# Tarifs accueil régulier /// Paje

Trélivan, Taden (selon certains critères)

L'accueil de votre enfant se fait selon les conditions suivantes, dans 2 de nos crèches :

- > Le contrat de garde est annuel,
- > Le tarif est calculé sur une base journalière
- > Les horaires renseignés à l'inscription de l'enfant doivent être respectés tout au long du contrat,
- > Le montant mensuel facturé sera identique sur les 12 mois ; les 47 semaines étant lissées sur 12 mois,

## le complément de libre Choix de Mode de Garde

La Prestation d'Accueil du Jeune Enfant, ou Paje, comprend plusieurs aides de la CAF :

- > la prime à la naissance ou à l'adoption,
- > l'allocation de base
- > **le complément libre choix du mode de garde (CMG)**
- > la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE).

### INFO CRÉDIT D'IMPÔTS :

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôts de 50 % du restant à charge.  
(récupération plafonnée à 1175 €)

**Pour connaître le tarif appliqué, référez-vous au tableau récapitulatif au dos de ce document.**

En tant que famille utilisatrice de l'une de nos crèches fonctionnant via la Paje, la CAF vous rembourse une partie de la facture que vous payez chaque mois, sous conditions :

- > d'un minimum de 16h de garde mensuelles
- > si la tarification horaire pratiquée n'est pas supérieure à 10€ par enfant gardé.

Le montant du remboursement varie selon vos ressources, le nombre d'enfants gardés et leur âge. Selon tous ces paramètres, **le remboursement peut aller jusqu'à 85 % du montant de la facture mensuelle.**

Nombre d'enfants à charge, nés après le 1 <sup>er</sup> avril	REVENUS DES FAMILLES Plafonds de revenus 2018 en vigueur au 31 décembre 2020		
	TRANCHE 1 revenus inférieurs à	TRANCHE 2 revenus ne dépassant pas	TRANCHE 3 revenus supérieurs à
1 enfant	21 087€	46 861 €	46 861 €
2 enfants	24 080 €	53 513 €	53 513 €
3 enfants	27 073 €	60 165 €	60 165 €
4 enfants et +	+ 2 993 €	+ 6 652 €	+ 6 652 €

FACTURATION ACCUEIL REGULIER						
Jours de garde par semaine	Montant mensuel facturé *	Tarif journée T. 1	Montant mensuel facturé *	Tarif journée T. 2	Montant mensuel facturé *	Tarif journée T. 3
5	1 128,00 €	57,60 €	1 182,83 €	60,40 €	1 237,67 €	63,20 €
4	927,47 €	59,20 €	971,33 €	62 €	1 015,20 €	64,80 €
3	714,40 €	60,80 €	748,48 €	63,6 €	794,34 €	67,6 €
2	501,33 €	64 €	532,67 €	68 €	564,00 €	72 €
1	266,33 €	68 €	282,00 €	72 €	297,67 €	76 €

\* 4 semaines

ALLOCATION CMG PAJE ENFANT - 3 ANS			
	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3
	<b>859,83 €</b>	<b>741,21 €</b>	<b>622,62 €</b>
RESTANT À CHARGE DES PARENTS APRÈS LA DÉDUCTION CMG PAJE			
<b>Forfait 5 jours</b>	268,17 €	441,62 €	615,05 €
<b>Forfait 4 jours</b>	139,12 €	230,12 €	392,58 €
<b>Forfait 3 jours</b>	107,16 €	112,27 €	171,72 €
<b>Forfait 2 jours</b>	75,20 €	79,90 €	84,60 €
<b>Forfait 1 jour</b>	39,95 €	42,30 €	44,65 €
ALLOCATION CMG PAJE ENFANT + 3 ANS			
	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3
	<b>429,92 €</b>	<b>370,61 €</b>	<b>311,31 €</b>

**Pôle Accueil Famille**

2 chemin de la crèche | 22100 Taden  
contact@alabordages.com

0 806 700 200 Service gratuit + prix appel